

BULLETIN MUNICIPAL PEYRELEVADE

JANVIER 2026

n° 862

Tirage à 500 exemplaires - IPNS



L'équipe municipale et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Vous êtes conviés au pot de l'amitié pour célébrer la nouvelle année le samedi 24 janvier 2026 à 18h à la salle des fêtes.

2026



INFORMATIONS

ÉTAT CIVIL

Aucun acte n'a été enregistré au cours du mois de décembre 2025.

PRIX DE L'EAU 2026

- Tarifs du service des eaux de Peyrelevade à compter du 1er janvier 2026 :

Eau potable		Evolution
Consommation eau potable particuliers	1.20€ /m3	+1.69%
Consommation eau potable agricole et industrielle	0.65 € /m3	=
Abonnement eau particuliers	80€ / an	=
Abonnement eau agricole et industriel	40 € / an	=
Assainissement collectif		
Consommation assainissement	0.72 € /m3	+2.86%
Forfait assainissement	55 € / m3	=

- Redevances dues aux agences de l'eau :

Intitulé de la redevance	Taux applicables 2026
Redevance pour consommation en eau potable	0,32 € / m ³
Redevance pour performance des réseaux d'eau	0,068 € / m ³
Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif	0,210 € / m ³
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,0331 € / m ³

Cf : délibération n°2025/50 du conseil municipal en date du 21 novembre 2025

SERVICES COMMUNAUX



Services techniques
Urgences uniquement
(services des eaux,
sécurité, biens publics)
06.35.18.95.25



Secrétariat de mairie
Du lundi au jeudi
8h30-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi 8h30-12h30
05.55.94.73.13



Passeport & CNI
Mercredi &
vendredi
14h-17h30
sur rdv uniquement

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les **élections municipales** auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2026**.

- Inscription sur les listes électorales** : à déposer en mairie au **format papier** avant le **vendredi 6 février 2026**, ou **en ligne jusqu'au 4 février 2026**.

- Procurations** : pour les détenteurs d'une carte d'identité nouvelle génération (au format carte bancaire) **et** dont l'identité a été vérifiée en mairie, il est possible de réaliser votre procuration 100% en ligne, sinon il faudra approuver votre procuration en gendarmerie ou en commissariat de police. Pensez à demander à votre mandataire sa date de naissance et son numéro d'électeur.

- Mode de scrutin modifié** : la loi du 25 mai 2025, visant à harmoniser les modes de scrutin des communes de -1000 habitants avec les autres, met ainsi **fin au panachage** pour les communes de -1000 habitants, instaurant ainsi un **scrutin de liste**, proportionnel avec prime majoritaire. La loi oblige aussi la parité aux sein des conseillers municipaux (et des adjoints).

RECENSEMENT DES JEUNES

Les jeunes qui entrent dans leur 16ème année doivent être recensés à la mairie de leur domicile. Cette formalité est indispensable afin de pouvoir être convoqué à la journée défense et citoyenneté (obligation militaire), et nécessaire pour passer tout examen national : permis de conduire, baccalauréat, etc.

Les jeunes recensés sur la commune seront automatiquement inscrit sur la liste électorale de la commune du lieu de recensement.

Plus d'informations en mairie ou sur www.defense.gouv.fr/jdc

ÉTAT CIVIL 2025

Les registres de l'état civil comptent pour l'année 2025 :

-5 naissances, et 1 reconnaissance anticipée
-3 mariages
-21 décès



SAPINS DE NOËL

Comme chaque année, une collecte de sapins de Noël naturels (sans décoration ni fausse neige) est mise en place du 26 décembre 2025 au 30 janvier 2026. En raison des travaux de la nouvelle pharmacie, le lieu de dépôt des sapins est décalé aux anciennes HLM, Rue du champ de Foire. Les sapins récoltés seront revalorisés en broyat.

URBANISME

En 2025, ont été déposés en mairie :

- 46 certificats d'urbanisme (41 Cua instruits en interne)
- 27 déclarations préalables de travaux
- 3 permis de construire
- 3 autorisations de travaux
- 25 déclarations d'intention d'aliéner (*purge du droit de préemption communal lors d'une vente immobilière en zone constructible*)

Pour rappel les dossiers d'urbanisme, sauf les certificats d'urbanisme d'information, sont instruits par Haute-Corrèze Communauté, soit un coût total de frais d'instruction de 5 386.80 € en 2025.

ARTICLE SPÉCIAL

plantations dans l'école de peyrelevade

samedi 6 décembre 2025 l'école organise un moment de plantations avec les élèves et les parents pour mettre plus d'arbres dans la cour. à 14H40, précisément, les plantations commencent. Tout d'abord, on retravaille la terre qui est dans les bacs et dans les trous. On commence à planter les premières plantes et les arbres.

on va dans la cour des maternelles pour planter un arbre et des herbes aromatiques.

Ensuite, toutes les personnes qui ont participé se réunissent devant l'escalier de la cantine pour faire une photo.

Puis, après, on emprunte l'escalier de la cantine pour prendre un goûter.

article imaginé et écrit par
Gaspard Monteiro.

Comme annoncé dans notre précédente édition, un chantier citoyen avait lieu le 6 décembre pour réaliser quelques plantations dans la cour de l'école. Pour résumer cet après-midi Gaspard Monteiro, élève en CE1 a rédigé un article.

Bravo à Gaspard pour cette initiative. Et bonne lecture !

Et bravo aux enfants et parents qui n'ont pas démérité pour cet après-midi de plantations, très pluvieuse !

SOLIDARITÉ



En accord avec sa famille, la municipalité a décidé d'organiser une cagnotte solidaire pour la famille de Sabine PEYRAT.

Il y a bientôt un an, Sabine nous quittait à l'âge de 47 ans dans des conditions brutales suite à une intervention chirurgicale bénigne.

Elle a laissé derrière elle, une famille dans un profond désarroi et un fils de 14 ans.

Pour aider sa famille à subvenir aux charges d'entretien de la maison de Sabine et aux frais de scolarité de son fils jusqu'à sa majorité, nous vous invitons à participer à cette cagnotte de solidarité. Voici QR de la cagnotte en ligne, une boîte sera disponible au secrétariat de mairie.



MÉDIATHÈQUE

**Médiathèque Marcelle Delpastre**

2 Côte de Vinzan
19290 PEYRELEVADE
05.55.84.78.47

Sylvie DELERIS a été recrutée pour assurer les fonctions de **médiathécaire**. Elle occupera ce poste à temps partiel (15h30/semaine) à compter du 5 janvier 2026. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe communale !

Avec la création de ce poste, en partie financé par la DRAAC, la médiathèque étend ses horaires d'ouverture au public à compter du 5 janvier :

- Mercredi 9h30-12h 14h-18h
- Vendredi 16h-19h
- Samedi 10h-12h30

3h30 du temps de travail seront destinées au suivi administratif de la médiathèque (commandes de livres, organisation des ateliers) et à la coordination des associations.



AGENDA : vous pouvez d'ores et déjà noter le samedi 24 janvier dans vos agendas, qu'un évènement à l'occasion des **Nuits de la Lecture** aura lieu à la médiathèque (modalités restant à connaître lors de l'édition du bulletin).

Rappelons que la médiathèque est un service public gratuit, n'hésitez pas à pousser la porte !

ANCIENNE MAISON DE RETRAITE : 10 ANS

Il y a 10 ans l'ancienne maison de retraite a été rénovée dans son entièreté, permettant ainsi de pouvoir créer plusieurs espaces devenus essentiels à la vie de la commune. Petit retour en arrière, pour celles et ceux qui ne connaissent pas l'histoire ...

La partie hébergement de l'ancienne maison de retraite a permis d'accueillir un centre d'accueil de demandeurs d'asile. Les locaux sont occupés par Forum Réfugiés Cosi depuis le début, contre le versement d'un loyer à hauteur de 60 000€/an permettant ainsi de financer les travaux de rénovation.

La salle de restauration est aujourd'hui plus connue sous le nom de « salle des banquets ». Sa cuisine professionnelle et toute équipée permet aux associations de la commune de préparer des banquets où la population se retrouve, on pense aux choucroutes de l'école, aux soirées moules-frites des pompiers, aux repas du comité des fêtes etc. Cette salle est aussi louée aux particuliers leur permettant d'y souffler leurs bougies d'anniversaire ou d'y célébrer un mariage.

Les trois petits logements de 30 m² qui ont été créés dans ce projet de rénovation ne sont que très rarement inoccupés depuis leur mise en location.

Et enfin la partie « maison des associations » qui accueille aujourd'hui :

- la médiathèque communale
- les cours de musique proposés par l'association Chant et Musique sur le Plateau
- les locaux occupés par Les P'tits Bouts : association d'information, de partage et soutien autour de la parentalité en milieu rural. Les animatrices et bénévoles proposent des activités tous les mercredis après-midi. Vous y trouverez aussi une bibliothèque dédiée et un lieu d'accueil parent-enfant.
- l'espace dédié au planning familial : lieu d'écoute et d'information en ce qui concerne la vie affective et sexuelle (contraceptions, avortement). Vous y trouverez aussi une bibliothèque féministe ouverte le premier mercredi de chaque mois.
- et enfin les bureaux de l'association la Cimade où les bénévoles accompagnent les personnes opprimées, en défendant leurs droits quelles que soient leurs origines, leurs opinions.

ÉCOLE BUISSONNIÈRE

L'association l'École Buissonnière remercie exposants et visiteurs qui ont contribué à la réussite du marché de Noël organisé le 14 décembre dernier à Peyrelevalde. Un grand merci au service technique pour leur soutien logistique.



NOËL À L'ÉCOLE

Nos félicitations aux élèves et à l'équipe pour leur spectacle de Noël le 12 décembre. Les enfants ont pu ouvrir leurs cadeaux à la suite.



La veille des vacances, avait lieu le traditionnel repas de Noël préparé par Pierre, le cuisinier. La cantine avait été spécialement décorée à l'occasion par Evelynne, notre décoratrice en cheffe.



Avant de partir en vacances les enfants ont pu profiter du spectacle de fin d'année offert par la commune, intitulé « Juste un petit bout » joué par la Compagnie des Bienlunés. Bravo et merci à tous.



USEP



L'équipe de l'Usep adresse un immense MERCI à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à l'organisation du marché de Noël !



Que vous ayez aidé à l'installation, tenu le stand, fait des achats ou simplement partagé un moment convivial : votre générosité, votre enthousiasme et la qualité des superbes créations des enfants et des adultes offertes à la vente ont fait de cet événement une réussite totale !

ILLUMINATIONS

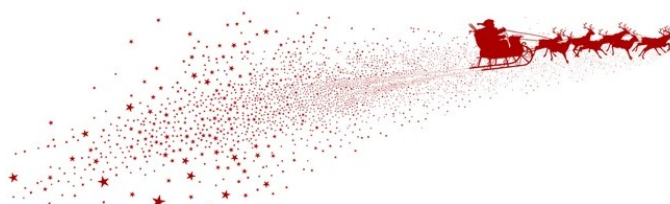
Félicitations à l'équipe technique pour la réalisation des espaces illuminés, notamment sur la place de la Fontaine où une étoile filante s'illumine tous les soirs.

Bravo et merci également aux commerçants et aux habitants pour leurs décorations, qui ont contribué au plaisir de nos yeux.

L'ARDESIA



La petite équipe de l'hôtel-restaurant Ardesia prend quelques jours de congés du 24 décembre au 4 janvier inclus. L'occasion aussi, pour vous souhaiter de belles fêtes de Noël, et une merveilleuse nouvelle année 2026.



FRANCE SERVICES

Bilan de l'année 2025 en quelques chiffres



Fréquentation

**1485**

accompagnements

997 en 2024

Accompagnements

5 thèmes majoritairesdemandes de
cartes
d'identité et
passeports

imposition

retraite
personnellepermis de
conduire/
immatriculation
du véhiculesocial et
solidarité

Les 3 partenaires les plus sollicités

Le Ministère de l'Intérieur
L'Assurance retraite
Les Finances Publiques